

INITIATIVE Vals de Saintonge souhaite créer une filière maraîchage bio. Une rencontre s'est déroulée à Saintes, en présence d'associations, d'institutionnels, d'acteurs de la filière bio.

Mettre en place une filière de légumes bio

Esprit positif et constructif. Tel était le maître mot voulu par Gabriel Delicourt, président du PTCE Val de Saintonge (pôle territorial de coopération économique) en préambule de la rencontre, organisée, dans les locaux de Coop Atlantique, à Saintes, début mai. Une matinée pour faire le point car "créer une filière bio, c'est compliqué" reconnaît son président. À travers ce projet, il s'agit de revitaliser le territoire Vals de Saintonge. Il met en avant les fermes "test" pédagogiques afin de permettre aux personnes en difficultés qui le souhaitent de s'installer. Il voit plus loin et parle d'une légumerie. «Il y a un équilibre de prix à trouver. Nous avons des compromis à trouver. Si on veut que les micro-fermes se densifient, il faut que tout le monde s'y



L'objectif de Gabriel Delicourt est de créer 20 micro-fermes en 2018, soit une quarantaine d'emplois ETP.

retrouve. Il faut également des financeurs et tout doit se réaliser par le collectif avec un financement participatif.»

Pour Loïc Pelletier, président du directeur de Coop Atlantique, «la coop a les moyens de s'engager pour acheter toute la production», tout en précisant

qu'il n'y a pas d'exclusivité. «Si vous voulez aussi passer par les AMAP, il n'y a pas de problème. Il ne s'agit pas pour nous de récupérer une activité à notre profit.» Pour lui, «si on veut faire quelque chose de bien, cela doit être très bien fait». Le PTCE est sur le bon créneau, puisque la progression du bio est de l'ordre de 25 %. «Cette filière maraîchage est en augmentation de 60 % à Coop Atlantique» comme le rappelle Christophe Guichard, directeur gestion commerciale au sein de la structure. Les produits en circuits courts représentent 25 % des achats à Coop Atlantique. Il cite en exemple la viande achetée à des éleveurs du département. Mais collaborer avec la coop demande une organisation : produits régu-

lièrement approvisionnés, le transport vers les points de vente, ne pas mélanger produit bio et non bio. «On trouve aujourd'hui des produits bio emballés.» C'est paradoxal. Mais l'aspect traçabilité est très important. Il s'agit de sur-emballer pour distinguer les produits bio des conventionnels.

Même s'il estime que «le projet est une bonne initiative», Benoît Voeltzel, conseiller maraîchage, de la Chambre d'agriculture a tout de même rappelé qu'en maraîchage, beaucoup de porteurs de projets, sont hors cadre familial : «les personnes veulent être autonomes sur de petites surfaces, avec peu d'investissement en matériel afin de ne pas être dépendant des banques.» «Dans l'Hexagone, un maraîcher, avec 1.2 ha et 10 % sous abri, travaillant tout seul, à raison de 60 heures par semaine, et passant 30-35 % de son temps dédié à la vente directe aura un revenu de 750 euros par mois» prévient le technicien. Il interroge l'assemblée : «comment produire suffisamment et avec la qualité en bio, quand on sait la problématique des maladies, des ravageurs ?» Il cite en exemple, la mouche mineuse du poireau qui n'existait pas il y a quelques années. «La difficulté est plus axée sur une production suffi-

sante plutôt que la vente. Quand le maraîcher a de la qualité, il n'a pas de soucis de commercialisation.» Et de rappeler que la culture du concombre en bio est difficile, tout comme la carotte avec la problématique du désherbage Pour les tomates, il y a des ravageurs émergents. «Ceux qui produisent ces légumes-là, sont très spécialisés.» Il cite l'exemple dans les Landes, où des exploitations de 300 ha cultivent de la carotte bio. «Ce sont des modèles d'exploitation que l'on trouve très peu en Poitou-Charentes». L'autre problématique est l'accès au foncier. «Comment redistribuer les terres afin qu'elles ne partent pas à l'agrandissement. Ce point-là est à intégrer dans le projet» fait remarquer Vincent David, président du Gab 17. Il réaffirme que «plus on vend en direct, mieux on valorise». Idem avec la transformation. Terres de Lien a expliqué son rôle : achat de terres pour les porteurs de projets en bio. Paul Arnold, de la Safer a été très pédagogue et a expliqué le rôle de la structure : «réguler le marché foncier» et l'appel à candidature.

«Il reste maintenant au PTCE de monter un comité de pilotage et trouver des financements pour recruter un chargé de mission» annonce Gabriel Delicourt.

L.GUILLEMIN

▶ INCROYABLES COMESTIBLES

■ Henri Bureau a apporté son témoignage avec la mise en place de Incroyables Comestibles à Albi. Pour lui, "l'abondance est le fruit du partage". L'objectif est d'être en autosuffisance alimentaire en 2020", même s'il se dit conscient que ce ne sont pas les plate-bandes de légumes qui vont nourrir toute la population " Pour lui, il s'agit de changer les habitudes alimentaires, il parle d'une agriculture urbaine, participative. A Saintes, il existe déjà ce type de structure, avec 75 adhérents

■ La ville de St Jean d'Angély est intéressée par cette initiative. Un projet de convention a été présentée au premier adjoint, Cyril Chappet, début mai, pour une mise à disposition temporaire d'espaces communaux.